

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 81 (1994)

Rubrik: Rapport d'activité de la Commission de la Bibliothèque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Egon Wilhelm, président de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'année fut inaugurée par un événement marquant : l'entrée en fonction, à la tête de l'Office fédéral de la culture, de M. David Streiff. En janvier également, paraissait le premier numéro du *Livre suisse* conçu grâce au système VTLS ; ce numéro témoigne assurément du travail extrêmement consciencieux et précis réalisé par le groupe de projet « Automatisation ». Toujours au début de l'année, M^{me} Marie Christine Doffey prenait la direction de la section « Collections » récemment créée, qui forme, avec celle des « Services aux usagers » dirigée par M. Jean-Marc Rod, le corps essentiel de l'institution. Enfin, les travaux de construction des nouveaux magasins souterrains démarraient au mois de mars.

Quelque vingt personnes sont engagées à 100 % dans une dizaine de projets entrepris dans le cadre de la réorganisation. A cet égard, l'automatisation représente une tâche primordiale, puisqu'elle permet d'entrer petit à petit l'ensemble des fonds sur le système informatique. Depuis le 24 octobre 1994, un catalogue en ligne baptisé « Helveticat » est mis à la disposition du public tant interne qu'externe. D'autres progrès permettront d'améliorer encore la gestion de la Bibliothèque, mais il faudra continuer à ne pas perdre de vue les prestations que les usagers sont en droit d'attendre de nous.

Précisons encore que M^{me} Geneviève Clavel a travaillé à une étude minutieuse permettant de jeter les bases d'un réseau hétérogène de bibliothèques suisses. Il appartient à présent aux membres de notre commission de se prononcer sur son rapport. L'étape suivante consiste à créer un CD-Rom rassemblant l'ensemble des titres collectionnés par les grandes bibliothèques — un projet évidemment de longue haleine.

L'année 1994 montre donc que les travaux de réorganisation portent leurs fruits. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la compétence de la direction et du personnel, qui se sont investis avec une même énergie dans ces projets ambitieux. La Commission de la Bibliothèque adresse donc à tous ses remerciements les plus sincères.

Par ailleurs, la mise sur pied d'une sous-commission responsable des affaires des Archives littéraires suisses s'est révélée judicieuse. De concert avec la direction avisée des Archives, elle a pu prendre des décisions portant sur des cas litigieux, et ce en fonction de critères parfaitement appropriés. Elles croissent et embellissent : ainsi peut-on parler des Archives littéraires.

Pour ce qui est de la Commission, nous ne pouvons que déplorer la disparition de l'un de ses membres : à la suite d'une défaillance cardiaque, M. Daniel Bodmer est mort à Rome le 17 octobre 1994, à l'âge de soixante-six ans. La perte est lourde pour notre groupe, auquel il appartenait depuis 1992. Profondément intéressé aux affaires de la Bibliothèque, il savait dispenser les précieux conseils que lui inspirait sa riche expérience. Sa disparition laisse un vide considérable. Nous lui resterons éternellement reconnaissants de ses suggestions et de ses vues porteuses d'avenir.

M^{me} Monique C. Cleland, bibliothécaire à la Bibliothèque et centre de documentation de la Faculté de médecine à l'Université de Lausanne, a quitté la Commission à la fin de l'année, après plus de sept années passées parmi nous. M^{me} Cleland fut un soutien pour la Commission durant toute la phase de transition entre 1988 et 1990. Ses qualités humaines et scientifiques lui ont permis d'apporter plus d'une solution aux divers problèmes que nous avons rencontrés. Nous la remercions ici tout particulièrement de son travail.

Au seuil du centenaire de la Bibliothèque nationale suisse, la satisfaction que nous éprouvons à l'égard de l'évolution de l'établissement nous permet d'insister sur le fait que ce dernier marche résolument avec son temps.